

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère du Tourisme et de l'Artisanat**

**Saison Estivale / 2018.**

**Juin 2018.**

# Tourisme et Artisanat :

- Deux secteurs clés pour la diversification de l'économie de l'Algérie :

- Un énorme potentiel de développement basé sur un riche patrimoine naturel, culturel et civilisationnel.

# Stratégie de développement du tourisme :

- Déclinée à travers le Schéma Directeur de l'Aménagement du Tourisme (SDAT / 2030), adopté par le Gouvernement :

- SDAT : c'est le cadre de référence pour le développement durable et compétitif du tourisme à l'horizon 2030.

- ✓ Il s'agit de transformer les atouts naturels, culturels et civilisationnels en produits touristiques commercialisables et compétitifs.

## **Objectifs du SDAT, notamment :**

**1. Réhabilitation de l'Algérie dans son statut de destination touristique.**

**2. Prise en charge des besoins des citoyens en matière de vacances, de détente et de loisirs :**

- ✓ **dont la prise en charge de la forte demande nationale en matière de « Tourisme Balnéaire ».**

## **C'est dans ce cadre que la Saison Estivale :**

**❑ Constitue un évènement majeur au niveau des wilayas côtières :**

**✓ du fait d'une dynamique touristique importante :**

**▪ en relation avec les flux considérables des estivants.**

**(provenant de toutes les régions du pays et de notre communauté établie à l'étranger)**

**✓ du fait de ses retombées socioéconomiques au niveau local.**

# **Préparatifs de la Saison Estivale :**

## **Participation du secteur du tourisme et de l'artisanat aux travaux des commissions multisectorielles chargées de la préparation et du suivi de la saison estivale :**

- **Commission nationale.**
- **Commissions de wilayas.**

**En outre, la désignation d'une Commission Sectorielle chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale, particulièrement en matière :**

- d'une plus grande implication des opérateurs dans le tourisme dans l'animation de la saison estivale.
- de renforcement du contrôle des établissements touristiques.
- d'offre d'hébergement touristique.
- d'avancement des Plans d'Aménagement des Plages (PAP).
- d'implication des chambres de l'artisanat dans l'animation de la saison estivale.
- de promotion touristique / de contribution au plan de communication dédié à la saison estivale.

# **1. Au titre de l'implication des opérateurs dans le tourisme :**

**Rencontres de concertation avec les corporations professionnelles du tourisme :**

- **Groupe public « Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme » (HTT),**
- **Tour opérateur public « Office National Algérien du Tourisme » (ONAT),**
- **Fédération Nationale des Hôteliers (FNH),**
- **Fédération Nationale des Agences de Tourisme (FNAT),**
- **Syndicat National des Agences de Voyages (SNAV).**

## **Implication des opérateurs dans le tourisme, dans :**

- Promotion de l'offre touristique nationale.**
- Amélioration de la qualité des prestations touristiques.**
- Présentation d'une offre de vente attractive.**
- Proposition de tarifs promotionnels.**
- Proposition de formules pour familles / activités pour enfants.**
- Diversification des activités touristiques.**
- Elaboration d'un programme d'animation riche et diversifié.**
- Contribution à la mise en œuvre du plan de communication dédié à la saison estivale.**

## **2. Au titre du renforcement du contrôle des établissements touristiques :**

- **Programme de contrôle des établissements touristiques (entamé à partir de décembre 2017).**  
**(Brigades mixtes locales : Tourisme / Protection Civile / Santé)**
- **Missions d'inspection (dédiées à la saison estivale) (Mars / Avril 2018).**  
**(Brigades mixtes : Inspection Générale / Direction Générale du Tourisme / Direction Générale de l'Artisanat)**

### 3. Au titre de l'offre d'hébergement touristique :

	2017	2018	Evolution
Capacité litière  (Hôtels Balnéaires et Urbains)  (Wilayas côtières)	67.000 lits	74.000 lits	+ 7.000 lits supplémentaires

Achèvement de 50 projets d'investissement hôtelier (7.000 lits).  
(de catégories « 3 et 4 étoiles », conformes aux standards internationaux)

## 4. Au titre des Plans d'Aménagement des Plages :

	2018
PAP	28

Achèvement de 28 PAP supplémentaires.

## 5. Au titre de l'artisanat :

- Expositions-ventes des produits de l'artisanat,
- Démonstrations de fabrication des produits de l'artisanat.
  - dans des chapiteaux implantés à proximité immédiate des plages,
  - dans les places publiques,
  - à l'occasion des manifestations culturelles et animations organisées durant la saison.

	2017	2018	Evolution
Artisans	2.000	6.000 artisans prévus	+ 4.000

## **6. Au titre des actions de promotion touristique, engagées par :**

- **Office National du Tourisme (ONT)  
(organe de promotion institutionnelle),**
- **Directions du Tourisme et de l'Artisanat de Wilayas,**
- **Corporations Professionnelles (FNAT / SNAV /FNH),**
- **Fédération Nationale des Offices du Tourisme (FNOT),**
- **Groupe public « HTT »,**
- **T.O public « ONAT »...**

## Promotion Touristique (2) :

- Plan de communication de l'ONT et des services extérieurs du ministère du tourisme et de l'artisanat, pour la promotion de l'offre touristique nationale :
  - Réalisation de guides touristiques et différents supports promotionnels des wilayas côtières.
  - Organisation par l'ONT d'une « Caravane des plages » au profit des médias nationaux.
  - Mise en place de bureaux d'information touristique.
  - Réalisation de « Spots TV et Radio » dédiés à la saison estivale.
  - Campagne médiatique et participation aux émissions TV et Radio dédiées à la saison.
  - Participation aux manifestations culturelles organisées par l'Office National de la Culture et de l'Information (ONCI)...

## Promotion Touristique (3) :

- Plan de communication des opérateurs dans le tourisme :

- Vulgarisation des réductions tarifaires consenties :

- Diverses formules et réductions tarifaires consenties par les établissements touristiques affiliés à la « FNH ».

- Vulgarisation des programmes d'animation et de loisirs proposés, tels que :

- Animations ludiques pour enfants.

- Activités et tournois sportifs pour les jeunes.

- Activités pour familles ...

## Promotion Touristique (4) :

- Offres du groupe public « HTT », notamment :

- Réductions tarifaires de **20 à 30 %** accordées par les établissements hôteliers relevant du portefeuille du groupe public « HTT ».

- Séjours hôteliers offerts par le groupe au profit d'enfants orphelins (au titre d'une convention - « HTT » / Association « SOS / Village Enfants » -).

**Merci de votre attention**